



ASIE

HINDOUSTAN MÉRIDIONAL. — ILE DE CEYLAN. — ARCHIPEL DES MALDIVES.

1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12

N^o 1. Maldivais. — N^{os} 2, 3, 4, 5, 7. Singhalais.

N^o 1.

Marin, portant la calotte arabe. — Il est vêtu de coton ; sa ceinture est de toile imprimée. La population des Maldives est considérée comme un mélange des races indienne et arabe ; leur teint est plus olivâtre que noir. Ils professent l'islamisme.

N^{os} 2 et 7.

Kandien noble. — Les habitants de la partie centrale de l'île de Ceylan conservent, malgré l'abolition des castes prononcée par le gouvernement anglais, les traditions qui déterminent le vêtement particulier à chaque classe.

Le *comboye*, porté par les hommes et par les femmes dans les montagnes comme dans la plaine, est la partie du costume national à laquelle ils attachent la plus grande importance. C'est une pièce d'étoffe enroulée autour des hanches, et qui, en tombant, affecte la forme d'un fourreau, d'un jupon. On la dispose à la ceinture d'un manière plus ou moins volumineuse, plus ou moins large en hauteur. La dimension indique le rang : pour le paria, le *comboye* ne doit pas dépasser le genou. Le béret est un insigne de noblesse interdit aux gens du peuple. Les classes inférieures s'entourent simplement la tête d'un mouchoir, en laissant le sommet à nu. Le souverain conférait jadis le privilège de porter des bas et des souliers. La prohibition de se parer d'ornements en or et en argent est scrupuleusement observée. Le climat, fort inégal dans l'île, est plus rude dans la province de Kandy ; aussi la population y est-elle plus vigoureuse : les épaules sont fortes, la poitrine large, les jambes courtes sont musculeuses. Ces Singhalais ont conservé une énergie et une indépendance rare chez les peuples de l'Inde.

Les Singhalais des côtes sont loin d'égaliser en valeur ceux de la partie centrale ; quoique leur intelligence se soit développée au contact des Européens, c'est une population fort indolente dont on n'a jamais pu vaincre la mollesse. L'énergie lui manque ; elle a d'ailleurs peu de force physique. Ses défauts (et on lui en prête beaucoup) semblent être la conséquence de la tyrannie des gouvernements qui, depuis des siècles, ont pesé sur elle. Les Singhalais du littoral sont de taille moyenne ; leurs membres, quoique bien proportionnés, sont grêles ; leurs traits sont fins et efféminés, le teint cuivré, les cheveux lisses et très noirs ; les femmes, dit M. Grandidier, ont une taille élancée et svelte, dont la souplesse est pleine de charmes.

N^{os} 3, 4, 5 et 7.

Singhalais des côtes appartenant à la classe bourgeoise. Leur costume est en rapport avec la chaleur du climat et avec leurs habitudes sédentaires. Les hommes portent le *comboye* coloré, tombant jusqu'à la cheville ; une petite veste, ouverte sur la poitrine, laissant voir le linge du corps, complète l'habillement. Ceux des classes peu aisées ont la poitrine nue. On chausse la sandale ou l'on va pieds nus. Le costume est en coton et fort léger. La tête est toujours découverte ; les cheveux, conservés dans toute leur longueur, sont relevés en arrière en forme de chignon, et retenus dans la partie supérieure par un peigne d'écaille travaillée, s'élevant au-dessus de la tête d'une façon très apparente ; un autre peigne de moindre dimension, semi-circulaire, ramène les cheveux en arrière du front. Cette coiffure masculine, ou tout au moins l'habitude de porter la chevelure longue et massée, paraît bien antique, puisque Ptolémée, il y a plus de dix-sept siècles, désignait les habitants de Ceylan sous le nom d'*hommes aux cheveux de femmes*. Les femmes n'emploient pas les deux peignes dans l'arrangement de leur chevelure. Leur costume est le même que celui des hommes, sauf la substitution à la veste d'un canezou qui, comme on peut le voir dans le costume de la classe moyenne, est assez mal ajusté. Les individus des deux sexes portent des boucles d'oreille et quelques bijoux d'or et d'argent. C'est la coutume dans toutes les classes d'emprunter des vêtements et des bijoux pour aller en visite ; la pénurie est telle dans les classes inférieures, qu'il est peu de ces indolents Singhalais possédant un vêtement complet.

N^{os} 6, 8, 9, 10, 11 et 12.

Indous du Deccan méridional.

Ils ont pour la plupart la peau très luisante, par suite de l'habitude de s'oindre la tête et de se frotter le corps d'huile de sénévé, plusieurs fois par jour, pour combattre la transpiration. Les hommes ont presque tous la tête rasée, sauf dans quelques castes où, pour des motifs religieux, on garde une touffe à l'occiput ; les femmes portent les cheveux retroussés par derrière, formant un simple nœud ; il n'y a que les veuves en deuil ou les femmes punies pour quelque délit qui aient la tête rasée. Les Indous et même les musulmans portant leur barbe sont

en petit nombre, mais presque tous ont des moustaches soigneusement entretenues.

Les femmes du Bengale, du Bahar, d'Orrissah portent toutes le *sari*, voile dont elles se drapent et se couvrent la tête à l'approche des hommes, même dans leur maison.

N° 6.

Indou du menu peuple vêtu et coiffé, à l'ordinaire, de toile de coton.

N° 8.

Indou de classe plus relevée. — Son pantalon est de soie; le reste, de cotonnade imprimée. Son turban élevé est peut-être l'insigne de quelque affiliation religieuse. Parmi les Banyans, les Bhatiyas portent un turban de haute forme avec une petite corne sur le front : ils appartiennent à la secte djaine.

N° 9.

Femme indoue, vêtue à la musulmane. — Sa coiffure, espèce de béguin, est de soie et d'or. Elle porte le *sari* sur l'épaule. Tout est en cotonnade.

N° 10.

Serviteur musulman. — Gilet en soie; le reste en coton, y compris le parasol.

N° 11.

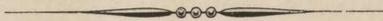
Indou de Pondichéry, également vêtu de coton, ainsi que la servante sa voisine.

N° 12.

Servante indoue. — Le *sari* est drapé autour du corps en passant par-dessus l'épaule.

Les n°s 1, 2, 3, 4, 5, 7, d'après les photographies rapportées par M. Grandidier, qui se trouvent au Muséum de Paris. Les n°s 6, 8, 9, 10, 11, 12, d'après les dessins et photographies du Musée des colonies formé par le ministère de la marine française.

(Voir pour le texte : Voyage dans les provinces méridionales de l'Inde, par M. Alfred Grandidier (Paris, 1864). (La relation si précise de l'exploration de l'île de Ceylan, écrite par ce voyageur, nous a été du plus grand secours.) — An historical, political and statistical Account of Ceylan and its dependencies, by Charles Pridham, Londres, 1849, 2 vol. in-8°. — Ferrari, etc.





ASIE

ASIA

ASIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Brandin lith.